

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 4	Absent(s) : 6	Pouvoir(s) : 1
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 27 janvier 2015

Vote(s) pour : 38
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 2 février 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n°2015-02-02-BD-2 :

Attribution du marché 1319 - fourniture de carburants par cartes accréditives.

Rapporteur : Monsieur Jean BAUCHEZ

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 23 décembre 2014 d'attribuer à la société TOTAL RAFFINAGE MARKETING, pour une durée d'un an renouvelable 2 fois pour la même durée, le marché n°1319 concernant la fourniture de carburants par cartes accréditives pour un montant maximum annuel de 900 000,00 € HT pour le lot 1, et pour un montant maximum annuel de 200 000,00 € HT pour le lot 2,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes pièces contractuelles s'y rattachant.

Secrétaire de séance : Madame Hélène KISSEL


Pour extrait conforme
Metz, le 3 février 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations	
<i>Délibérations Réunion de Bureau. Lundi 2 février 2015.</i>		Contrôle de légalité	
Point 1 – CRR : redéfinition des tarifs relatifs à l'enseignement à compter de l'année scolaire 2015-2016 et actualisation des conditions d'exonération, d'enregistrement et de scolarité à compter de l'année scolaire 2015-2016. <i>Annexe 1 : Tarifs.</i>	1		
<i>Annexe 2 : Conditions d'exonération et de remboursement des frais d'inscription, d'enregistrement et de scolarité.</i>	1		
Point 2 – Attribution du marché 1319 – fourniture de carburants par cartes accréditives.	1		
Point 3 – Déchèteries de Metz Métropole – Convention d'utilisation par les habitants de la CCVM. <i>Annexe : Convention.</i>	1		
Point 4 – Déchèteries de Metz Métropole – Convention d'utilisation par les habitants de la CCCL. <i>Annexe : Convention.</i>	1		
Point 5 – <i>Point télétransmis.</i>	1		
Point 6 – Adhésion de Metz Métropole à l'Association European France et approbation de la charte des villes pour le concours European 13. <i>Annexe : Charte des sites.</i> <i>Annexe : Planning d'expertise des dossiers des sites.</i> <i>Annexe : Statuts modifiés.</i>	1		
<i>Annexe : European 12 – Règlement du concours (pour exemple)</i>	1		
Point 7 – Marché 1309 relatif aux prestations de médecine professionnelle et préventive.	1		
Point 8 – Versement d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires à des agents de l'Opéra-Théâtre.	1		
Nombre total des actes transmis : 7 délibérations dont 4 accompagnées d'annexes.			



Fait à Metz, le 6 février 2016
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL